



Dyslexique, peut-être ? Et après ?

de Cruiziat Paule Lasserre Monique

La dyslexie ne se laisse pas circonscrire comme une maladie, au mieux peut-on parler d'un symptôme qui se focalise autour du langage écrit, quand l'enfant apprend à lire. C'est pourquoi, il n'y a pas une dyslexie mais des dyslexiques : seule une approche plurielle peut rendre compte des troubles de la langue écrite. Des témoignages et des conseils accompagnés d'un guide pratique.. Tout public.